

Projet éducatif

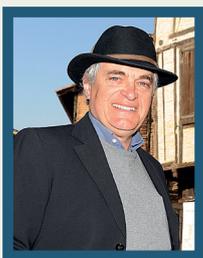
COMMUNAUTAIRE

2019

2023



Pour
L'AVENIR
de nos **enfants**



La communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet a fait le choix dès le 1er janvier 2017 d'exercer la compétence éducation jeunesse à l'échelle communautaire ; ce choix d'avenir, ambitieux, représente la formidable chance d'offrir aux enfants et jeunes du territoire les mêmes conditions d'épanouissement et de réussite éducative, et de préparer les futurs citoyens.

C'est pourquoi fin 2017, la communauté d'agglomération s'est engagée, avec l'ensemble des élus et des acteurs de la communauté éducative, dans l'élaboration du Projet éducatif communautaire. En terme d'attractivité et de solidarité humaine et territoriale, ce projet est un engagement fort pour l'avenir du territoire, car il affirme le rôle d'« ascenseur social » que l'on peut attendre de l'école publique.

Ce projet a fait l'objet d'un travail collaboratif des élus communautaires et communaux, des enseignants, des parents, des acteurs associatifs, pendant une année entière.

Cette dynamique de projet initie une véritable politique éducative globale, structurée autour de quatre missions principales :

- ◆ **favoriser l'épanouissement des enfants** en facilitant l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs,
- ◆ **accueillir les enfants en toute sécurité** physique et affective,
- ◆ **fédérer l'ensemble des acteurs concernés** dans un objectif d'éducation partagée,
- ◆ **gérer les services en proximité** afin de mieux répondre aux besoins et impliquer les élus communaux.

Ce document n'est pas un aboutissement, c'est au contraire la première marche. Désormais nous devons faire vivre cette ambition au travers d'actions concrètes et pérennes. Chacun a conscience que ce plan d'actions se déploiera progressivement au regard des contraintes budgétaires, avec la volonté de mobiliser toutes les énergies présentes sur le territoire.

Ce projet éducatif montre toute la force de l'articulation entre échelle communautaire et échelle locale : l'échelle communautaire pour apporter solidarité territoriale et développer les coopérations avec nos partenaires, en particulier l'Éducation Nationale, l'échelle locale pour apporter la proximité avec les citoyens. La subsidiarité de notre organisation permet ainsi l'engagement de chaque élu et chaque acteur sur les bassins de vie au contact quotidien des citoyens.

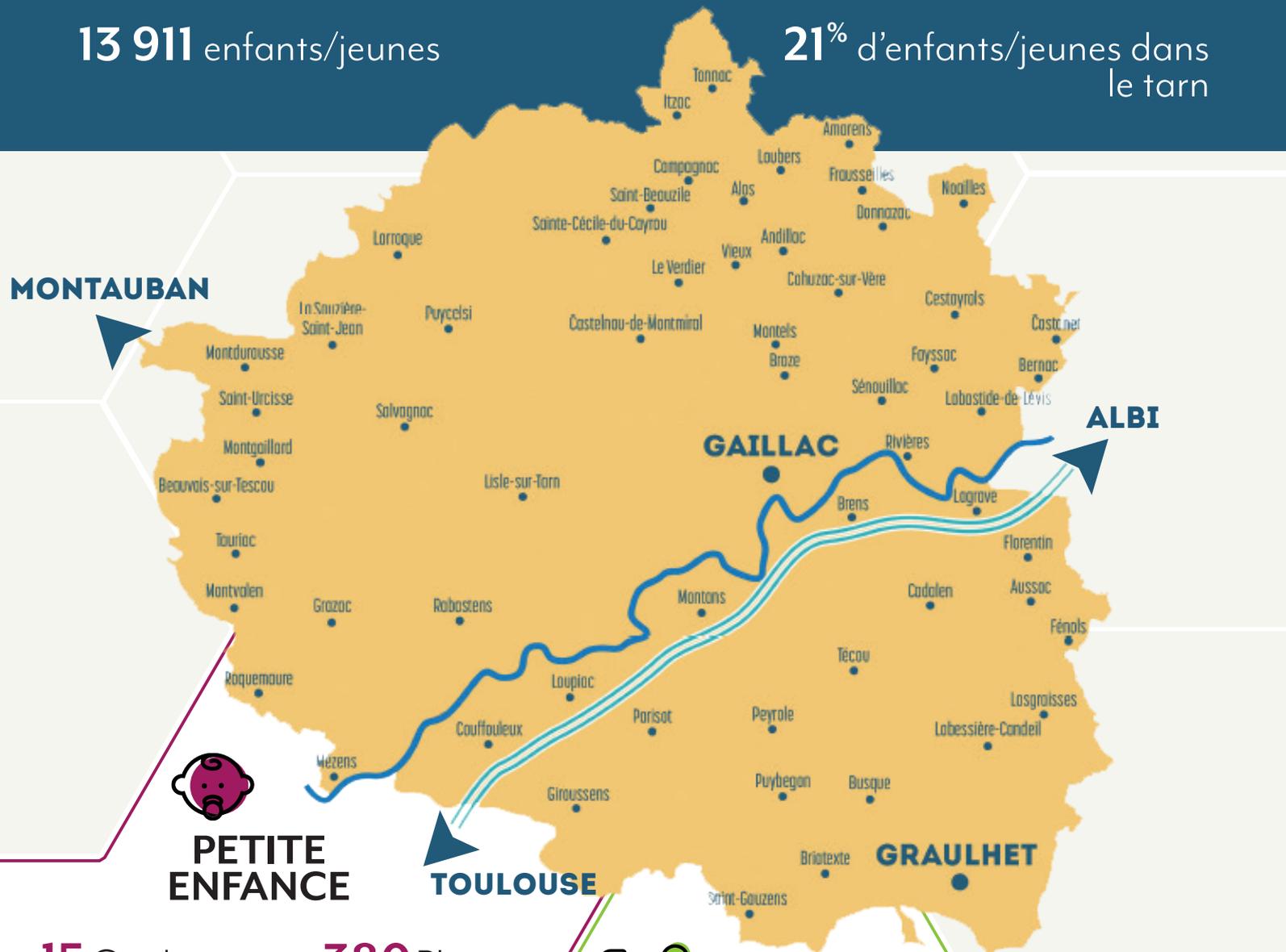
Ce projet est empreint du volontarisme de notre action publique.

C'est pourquoi je remercie chacune et chacun pour son engagement dans la mise en œuvre, chaque jour, de notre projet éducatif communautaire !

Paul SALVADOR,
Président de la Communauté d'Agglomération Gaillac.Graulhet

13 911 enfants/jeunes

21% d'enfants/jeunes dans le tarn

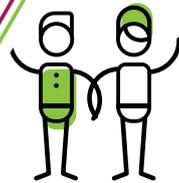


15 Crèches

380 Places

252
Assistants
maternels

1 739 Enfants



JEUNESSE

7 collèges

3 Lycées

2 LAEP



ENFANCE

3 357 collégiens

2 MFR
Maison familiale rurale

50 écoles

6 RPI
Regroupement
pédagogique intercommunal

1 576 lycéens

7 116 élèves

28 ALAE
Accueil de loisirs associé à l'école

85 étudiants
en BTS

18 ALSH
Accueil de loisirs sans hébergement

UNE APPROCHE PARTICIPATIVE



4 OBJECTIFS

Faire-vivre

une réflexion continue et partagée sur la définition et la mise en oeuvre de l'action éducative du territoire

Encourager

la participation et l'engagement citoyen

Projet Éducatif Communautaire

Répondre aux enjeux éducatifs d'aujourd'hui et de demain

Développer et Gérer

des services de qualité en lien avec les besoins de la population

Consolider

le partenariat et Renforcer la synergie entre acteurs éducatifs pour une cohérence et une continuité effective



CONSTRUIRE ensemble une approche globale de l'action éducative qui permette de comprendre et d'agir sur le monde.



ENCOURAGER l'appropriation et le partage des enjeux éducatifs par le plus grand nombre.



TRANSMETTRE et **FAIRE VIVRE** les valeurs et les principes qui constituent le socle de la République ainsi que les valeurs d'humanisme, de respect et de solidarité contribuant tout autant au vivre ensemble.

ACTIONS 2019



La pédagogie

- Appropriation des principes éducatifs du PEC par les structures.
- Écriture d'une charte de qualité éducative.
- Étude et analyse des besoins des familles dans les zones les moins bien couvertes.

ÉVALUATION

- Relecture des projets éducatifs associatifs et des projets pédagogiques des structures d'accueils (petite enfance, enfance et jeunesse).
- Approfondissement de l'état des lieux (nouvelles données).



La concertation

- Poursuite d'un espace de concertation à l'échelon communautaire.
- Création de comités locaux d'éducation (CLE) à l'échelon des micro-territoires.

ÉVALUATION

- 70% des acteurs composant le comité de Pilotage sont présents régulièrement.
- Au moins la moitié des actions proposées dans les CLE ont vu le jour.

Partagée sur la définition et la mise en œuvre



AMPLIFIER l'information et la communication entre les acteurs éducatifs ainsi qu'en direction des familles et des publics.



CONDUIRE l'animation du PEC et **ASSURER** les conditions de sa réussite.



REDEFINIR une organisation politique et technique transversale par secteurs géographiques et/ou thématiques pour simultanément maintenir la proximité avec les habitants et l'égalité d'accès à l'action éducative ainsi qu'aux structures existantes pour tous.



La communication

- Construction d'un plan de communication PEC.

ÉVALUATION

- Réalisation d'une brochure pour la population.
- Diffusion d'une version PEC synthétique pour élus et professionnels.
- Publication d'articles de presse.

ACTIONS 2020-2023

- Planification d'une formation à la laïcité, aux droits de l'homme et de l'enfant pour tous les agents concernés.
- Réalisation d'un guide du parcours du parent et du soutien à la parentalité.
- Pérennisation des moyens nécessaires au pilotage du PEC.
- Évaluation annuelle du PEC avec les partenaires.
- Écriture du projet de direction et de service.



RENFORCER la qualité éducative et la sécurité physique et affective au sein de toutes les structures de l'agglomération.



ACCOMPAGNER la professionnalisation des agents en impulsant une démarche de type Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC), anticipative et préventive des ressources humaines, prenant en compte les contraintes et les choix stratégiques de la collectivité.



RENFORCER les compétences des élus sur les thématiques abordées dans le PEC.



DÉPLOYER des moyens supplémentaires dans la politique d'investissement dans le respect des normes matière environnementale, du bruit, acoustique, thermique et en favorisant la sécurisation des écoles, de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et de la mutualisation de mo

ACTIONS 2019



Qualification des personnels

- Formation binômes ATSEM/professeurs des écoles.
- Formation d'agents en interne sur des thématiques spécifiques (handicap, compétences psycho-sociales, laïcité, le conte, ...).
- Accès aux diplômes des métiers de l'animation.
- Formation HACCP, PSC1, BAFA, BAFD.

ÉVALUATION

- 80% des agents sont formés en 5 ans.
- Hausse de la diversification de l'offre d'activités.



Projet de restauration scolaire

- Mise en place d'un conseil-audit effectué par le Laboratoire départemental (mise en œuvre des procédures HACCP et maîtrise des risques).
- Expérimentation sur 3 sites (ADEFPAT).

ÉVALUATION

- Mesure de la satisfaction des usagers (enquête).
- Augmentation de la production locale labellisée.
- Mesure de la réduction des déchets.



Structuration des entités éducatives

- Processus de transformation de garderies en ALAE.
- Amélioration de la qualité éducative et mise aux normes règlementaires des accueils de loisirs.

Qualité en lien avec les besoins de la population



SOUTENIR les porteurs de projets associatifs dans la mise en œuvre de leurs initiatives en faveur des publics de 0 à 25 ans.



VALORISER le rôle éducatif des parents et **SOUTENIR** la parentalité.



MODERNISER les services et les adapter en fonction des spécificités des territoires.



DEFINIR une politique communautaire préventive et inclusive.

Éléments de confort pour l'accessibilité, bilier.

- Optimisation des ressources.
- Transformation de l'actuel espace de rencontre de Gaillac en Lieu d'Accueil Enfants-Parents.
- Mise en place d'un portail famille sur un site expérimental.
- Mise en cohérence des tarifs en fonction du niveau de service.

ÉVALUATION

- Nouvelles structures créées.
- Evolution du climat relationnel.
- 80% des parents considèrent plus simples les démarches administratives.
- Réalisation d'un état des lieux des tarifs actuels.
- Identification des différents niveaux de service.



Prévention et inclusion

- Écriture d'un plan de prévention de la radicalisation.
- Poursuite du plan handicap Petite Enfance et élargissement du Plan handicap Enfance Jeunesse.
- Redéfinition du projet de médiation culturelle « la comédie musicale ».

ÉVALUATION

- Signature de l'avenant Plan local de prévention à la radicalisation au Contrat de Ville.
- Nombre de prises en charge d'enfants en situation de handicap au regard des demandes formulées.
- Mixité sociale dans les projets menés.

ACTIONS 2020-2023

- Participation des actions de formation des binômes professeurs des écoles/ATSEM au sein de toutes les écoles maternelles.
- Constitution d'une équipe d'agents remplaçants Éducation Jeunesse.
- Fusion de deux plans handicap en un plan handicap unique.
- Constitution d'une banque de données de lieux ressources et d'accueil de stagiaires à partir de la 3^{ème}.
- Déploiement du portail familles sur plusieurs sites.
- Poursuite des transformations des garderies en ALAE ou des accueils de loisirs en ALAE multisites.
- Application progressive des nouveaux tarifs dans les accueils de loisirs sur quatre ans.



DÉVELOPPER des espaces de débat et de participation pour favoriser l'engagement citoyen.



AFFIRMER une vision plurielle de la jeunesse (« les jeunes ») par une prise en compte des attentes et des besoins spécifiques des jeunes selon les tranches d'âge.



FAIRE ÉVOLUER le discours tenu en direction des jeunes vers une représentation plus positive et constructive.

ACTIONS 2019



Parents délégués

- Accompagnement des parents délégués dans l'exercice de leur mandat représentatif.

ÉVALUATION

- Mise en place d'une réunion d'informations sur le rôle et le fonctionnement respectif des communes et de l'agglomération.
- 30% des parents délégués sont présents à la réunion.



Les temps d'activités périscolaires

- Proposer un parcours de découverte (citoyen, sportif, culturel, environnemental) à chaque enfant.
- Accompagnement de communes par un expert sur l'organisation de la semaine de l'enfant en temps scolaire.

ÉVALUATION

- Nombre de projets élaborés et portés en partenariat avec les enseignants.
- Maintien ou augmentation du nombre d'enfants dans les TAP.
- Mise en place d'une offre d'activités respectueuses du rythme de l'enfant.

Participation et l'engagement citoyen



ENCOURAGER l'implication des parents dans la vie quotidienne des structures de leurs enfants.



INCITER à la création d'instances consultatives dans tous les lieux d'accueil.



VALORISER l'action culturelle et les pratiques éducatives, dynamique d'un engagement citoyen des publics.



Diagnostic Jeunesse

- Mener une enquête sur les représentations élus/jeunes (étudiants en master SOAP).

ÉVALUATION

- Remise des rapports (intermédiaire et final).
- Diversité des profils des personnes interviewées (élus et jeunes).



Les conseils municipaux enfants et jeunes

- Accompagnement des communes désireuses de créer un conseil municipal enfants ou jeunes.

ÉVALUATION

- 100% des projets initiés ont été mis en place.

ACTIONS 2020-2023

- Déploiement des parcours de découverte dans les structures.
- Mise en œuvre des actions jeunesse retenues.
- Définition de l'intérêt communautaire de la compétence jeunesse.



PRIVILÉGIER les espaces et les temps de rencontre afin d'instaurer et/ou d'intensifier la collaboration entre acteurs.



FAIRE du nouveau Projet Éducatif De Territoire (PEDT) communautaire le cadre de référence de la politique éducative enfance.



INTENSIFIER la collaboration avec les services de l'État, la Région, le Conseil Départemental, les partenaires institutionnels et associatifs.

ACTIONS 2019



Réflexion sur les passerelles entre les âges

- Réflexion autour de l'accueil des 2-3 ans.
- Prise en compte de l'obligation d'instruction des enfants dès 3 ans en septembre 2019.

ÉVALUATION

- Mobilisation des partenaires.
- Totalité des enfants de 3 ans instruits.



Coopération avec les partenaires institutionnels et associatifs

- Poursuite du comité des partenaires.
- Création d'un groupe de travail avec :
 - L'Éducation Nationale sur le plan d'équipements numériques des écoles.
 - La CAF pour la construction de la future Convention Territoriale Globale (CTG).
 - La DDCSPP avec la signature du PEDT communautaire.
 - Le Département et les services de la PMI.
- Mise en place d'un atelier jeunesse ouvert aux partenaires.
- Poursuite des relations privilégiées avec le mouvement associatif.

ÉVALUATION

- Maintien ou développement des engagements financiers.
- Signature des Contrats et des projets (CEJ, CTG, PEDT, ...).
- 80% des partenaires sont présents aux réunions de travail.
- Respect des engagements conventionnels.

er la synergie entre acteurs éducatifs pour une ve effective



TRAVAILLER sur une reconnaissance par les acteurs du champ médico-social ou du champ éducatif des lieux d'accueil comme étant des espaces éducatifs et de prévention contribuant à la réussite éducative globale.



POSER les bases de la réflexion avec la CAF de la future Convention Territoriale Globale (CTG).



CRÉER des relations avec le monde de la recherche et de l'enseignement supérieur pour faire émerger des solutions ambitieuses et réalistes.



Les Chartes d'engagement

- Écriture d'une charte d'engagements, sur le partage des équipements ALAE/Ecole.
- Écriture d'une charte d'engagement partagé des acteurs éducatifs du territoire.

ÉVALUATION

- Solutions opérationnelles mises en œuvre.
- Signature des Chartes.

ACTIONS 2020-2023

- Extension des problématiques abordées au sein des groupes de travail.
- Construction de projets facilitant le parcours / les passerelles de la petite enfance à l'âge adulte.
- Poursuite des dynamiques partenariales engagées.

Services à la population



DÉLÉGATIONS ET DOSSIERS THÉMATIQUES

DÉLÉGATION	ÉLU	TECHNICIEN	CONTACT MAIL
Services à la population	Claude Fita	Dominique Schönfeld	dominique.schonfeld@ted.fr
Petite enfance	Christophe Hérin Christophe Gourmanel Jean-Claude Bourgeade	Mariette Stüssgen Elodie Julia	mariette.stussgen@ted.fr elodie.julia@ted.fr
Éducation-jeunesse	Claude Fita Martine Souquet Marie-France Mommeja Christophe Hérin Christophe Gourmanel Michel Bonnet Alain Glade	Marie-Alice Lacourt Valérie Douvillé Sylvie Bellinger Julie Cals	marie-alice.lacourt@ted.fr valerie.douville@ted.fr sylvie.bellinger@ted.fr julie.cals@ted.fr
Politique de la ville	Francis Ruffel Claire Fita	Elsa Ronchi Marie-Laure Ricard Goguery	elsa.ronchi@ted.fr marie-laure. ricard-goguery@ted.fr
Projet éducatif communautaire	Christophe Hérin	Pascal Salvetat Isabelle Mas	pascal.salvetat@ted.fr isabelle.mas@ted.fr
Restauration scolaire	Bernard Miramond Pascal Néel Alain Glade	Fanny Michaud	fanny.michaud@ted.fr

DOSSIERS	RÉFÉRENT ÉLU	RÉFÉRENT TECHNICIEN	CONTACT MAIL
Carte scolaire	Claude Fita	Marie-Alice Lacourt	marie-alice.lacourt@ted.fr
Extrascolaire, associations	Claude Fita	Julie Cals	julie.cals@ted.fr
Jeunesse	Marie-France Mommeja	Pascal Salvetat	pascal.salvetat@ted.fr
Parentalité	Caroline Antonio	Elodie Julia	elodie.julia@ted.fr
Plan handicap	Christophe Gourmanel	Valérie Douvillé	valerie.douville@ted.fr
Rythmes de l'enfant	Mireille Brunwasser Vincent Cassine	Sylvie Bellinger	sylvie.bellinger@ted.fr
Formations des encadrants	Claude Fita Christophe Hérin	Julie Cals (animation) Marie-Alice Lacourt (ATSEM / PE)	julie.cals@ted.fr marie-alice.lacourt@ted.fr
Écoles privées	Martine Souquet	Fanny Michaud	fanny.michaud@ted.fr
Fournitures scolaires	Christophe Gourmanel	Marie-Alice Lacourt Sylvie Bellinger Fanny Michaud	marie-alice.lacourt@ted.fr sylvie.bellinger@ted.fr fanny.michaud@ted.fr
Éducation au numérique	Claude Fita Martine Souquet Marie-France Mommeja Christophe Hérin Christophe Gourmanel Michel Bonnet Alain Glade Claude Labranque (Mat. Technique)	Marie-Alice Lacourt Sylvie Bellinger Fanny Michaud Olivier Gauly (Mat. Technique)	marie-alice.lacourt@ted.fr sylvie.bellinger@ted.fr fanny.michaud@ted.fr olivier.gauly@ted.fr
Portail familles	Claude Fita Marie-France Mommeja Jean-Marie Nègre Claude Labranque	Mariette Stüssgen	mariette.stussgen@ted.fr

